

ETATS GENERAUX DU NUMERIQUE POUR L'EDUCATION

*Penser le numérique pour l'éducation dans un espace-temps
pédagogique en transformation*

Relevé de conclusions

UN EGAL ACCES AU NUMERIQUE POUR TOUS

Fracture numérique

→ Angles social, inclusif et territorial

Mardi 29 septembre 2020

Les questions qui ont guidé les échanges

- Comment garantir l'équipement individuel et la gratuité de l'accès aux services numériques de l'École ?
- Comment prendre en compte les besoins spécifiques avec des modalités à distance ?
- Comment garantir l'équité territoriale ?
- Quel environnement, quels services numériques pour faciliter cet égal accès au numérique ?
- Parentalité et numérique (Quelles modalités de co-éducation ? Simplifier des modalités administratives ? Mieux accueillir, mieux communiquer et coopérer avec les parents ? Envisager des formations ?)
- Comment lutter contre l'illectronisme ?

Animateur et animatrice

Mme Chevrinais-Poglio, DAASEN
M. Gromy, Adjoint chargé du 1^{er} degré

Témoins

- M. Parageaud, CPC Baugé
- M. Werkmeister, enseignant coordonnateur d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) en collège
 - Mme Jouin, représentante Réseau Canopé
 - Mme Lamarque, Membre du Mouvement ATD Quart-Monde
- M. Chalopin, Maire de Baugé en Anjou et Conseiller Départemental

Participants

IEN de circonscription
RUPN
ERUN
Chefs d'établissement

L'expérience relatée	Ce qui a fonctionné	Ce qui n'a pas ou peu fonctionné, ce qui peut poser question	Des besoins identifiés	Des leviers identifiés
Une formation hybride d'enseignantes et d'enseignants du 1 ^{er} degré.	L'intérêt des participants et participantes pour les usages pédagogiques du numérique.	La déstabilisation des routines.	Le développement du sentiment d'appartenance à une communauté de pratiques.	L'accompagnement des personnels dans la durée.
Un travail à distance – en situation de confinement – avec des élèves à besoins particuliers (plus globalement avec des publics fragiles).	La connaissance préalable d'un ENT. Le suivi individualisé des élèves grâce aux outils numériques. Le lien renforcé par des appels téléphoniques très réguliers.	La capacité à mémoriser des mots de passe ou identifiants. La faiblesse de la bande passante. La fragilité de l'assiduité des élèves et le risque de décrochage.	L'installation d'habitudes de travail (nécessaire temps d'appropriation du matériel, des outils, des applications). Les équipements à la disposition des familles les plus défavorisées.	La familiarisation aux ENT sur temps scolaire. Le recours à des activités pédagogiques attractives. La mise à disposition de ressources pour les personnels et les partenaires.
Une offre de formation destinée aux enseignants et enseignantes sur le travail à distance.	Des réponses concrètes aux besoins prioritaires des enseignants et enseignantes.	La capacité à prendre en compte le niveau d'attention et de concentration des élèves. L'alternance (hybridation).	La prise en main des outils au démarrage des activités. La formation des parents.	L'accessibilité des ressources pédagogiques Des dispositifs agiles de prêt de matériel aux élèves.
La démarche du <i>Croisement des savoirs et des pratiques</i> avec des personnes en situation de pauvreté.	Les rôles endossés par chacune et chacune : co-actions, co-constructions... La situation de partage des témoignages.	L'inégalité dans les équipements individuels.	Le développement à l'école primaire de l'apprentissage par le numérique. La réduction de la fracture numérique.	La prise en compte de la parole des personnes en situation de précarité. La mise en place des lieux d'aide et d'accompagnement.
Un schéma départemental des usages et services numériques.	La structuration de l'offre. La recherche d'une couverture totale.	Le niveau de raccordement des foyers au très haut débit notamment dans les zones rurales.	La formation aux usages en rendant autonomes et responsables. La connaissance des acteurs au niveau territorial. Le déploiement de la fibre.	La mise en place des lieux de médiation numérique (maillage territorial). Développement de partenariats. Des sessions d'initiation et de perfectionnement au numérique.



REUNION DU BASSIN DE CHOLET DU LUNDI 05 OCTOBRE 2020

ETATS GENERAUX DUY NUMERIQUE

EGAL ACCES DE TOUS POUR TOUS

Comment lutter contre l'illectronisme ?:

- Identifier le matériel des familles
- Utiliser PIX pour établir un diagnostic
- Etablir des alliances éducatives avec les partenaires pour former les parents / les enfants
Possibilité d'être aidé par centres sociaux
- Proposer des ateliers aux parents

Freins

- Equipement des familles
- Le smartphone peut être un frein car modifie la compréhension du système PC / web / réseau

Parentalité et numérique :

Freins

- grosse différence d'autonomie numérique selon les publics
- En lycée, parents ne sont pas demandeurs de formation.
- Avoir le temps de former avant que le besoin urgent apparaisse.

Appui :

- Le numérique permet de simplifier les relations : votes par pronote, mail en envoi collectif
- Dispositif REP avec partenariat préfecture / centre social / agglomération: aide à l'acquisition de matériels pour prêt aux familles relevant du QPV et du REP et à l'utilisation par le centre social.
- Le collège est un point central pour faciliter l'accès au numérique, et aussi un gros seuil de découverte qui mérite des accompagnements.
- Le CEC peut être un point d'appui, pour se répartir des travaux en inter cycle avec actions des professeurs des écoles/IEN et collège. Ex classe virtuelle en 6^{ème} / dépôt de documents en CM2.

Prise en compte des besoins spécifiques avec des modalités à distance

Frein

- Effet masquant du numérique dès lors qu'il y a distance pour vraiment prendre en compte les besoins individuels.
- Complique l'accompagnement, ne serait-ce que pour certifier que la configuration de l'élève fonctionne et est stable.

Appui

- Paradoxalement utiliser des moyens non numériques pour vérifier l'existence d'un lien avec tous.